



04 74 01 26 01

NEWSLETTER Mars 2021

Fleurieu
www.fleurieucommunes.fr



Le mot du Maire



Chères Fleurinoises et chers Fleurinois,

Nous nous languissons tous de la convivialité de notre vie d'avant COVID. Celle du cadre familial, professionnel, et personnel, et celle de notre vie de village à laquelle nous sommes tant attachés.

Aussi, je vous propose de partager l'optimisme des premiers vaccins dispensés qui nous permettent d'envisager une amélioration prochaine de notre vie sociale et je peux vous assurer de l'engagement de toute l'équipe municipale et de nos associations locales pour foisonner d'initiatives festives, culturelles et sportives dès que le contexte sanitaire le permettra.

D'autres actualités nous engagent à nous réjouir, malgré le re-confinement annoncé ! d'abord, le printemps qui s'annonce et les premiers signes d'une nature locale préservée qui se déploie et dont nous pouvons bénéficier depuis quelques semaines, mais également les initiatives autour de la responsabilité et du lien intergénérationnel : distribution de paniers garnis à nos aînés, conseil municipal des jeunes notamment.

Nous avons également nos grands travaux qui arrivent à leur terme : les nouveaux arbres plantés dans le parc du Chêne qui accompagneront les générations futures, le parking de la salle polyvalente, le vestiaire du rugby et notre place du village prête à prendre vie.

J'ai souhaité que chaque Fleurinois puisse choisir le nom de ce nouveau lieu de vie et de rencontres, et vous avez été nombreux à voter pour le nom de notre nouvelle place et à plébisciter le lien tout particulier de notre village avec les chouettes.

J'ai hâte de nous retrouver et je sais cette attente partagée, alors à très vite et bonne lecture,

Diogène Batalla



A vos agendas ! La période d'inscription pour la rentrée scolaire 2021-2022 est ouverte depuis le 15 mars 2021, avec une [pré-inscription](#) en Mairie.



Cette place du Village est la vôtre !

Après plusieurs mois de travaux, nous allons enfin pouvoir découvrir notre nouvelle place du village, au cœur des commerces et services, au pied de la Mairie et de la Médiathèque, et en toute proximité de la boulangerie.

L'immeuble d'habitation a accueilli cet hiver ses premiers habitants et les premiers commerces ont ouvert leurs portes : l'agence immobilière, le salon de coiffure et le salon de beauté. Si vous avez un projet professionnel, un local de 70m² est encore disponible !



L'agence Immobilière



Le salon de Beauté



Le salon de Coiffure

Vous avez d'ores et déjà pu observer les toutes récentes plantations d'arbres et arbustes. Cette place sera résolument ombragée conviviale et sera le cadre de nos soirées estivales autour d'une Fontaine et d'un terrain de pétanque.



Le futur Bar



Et la Pharmacie qui ouvrira ses portes fin Mai, en dessous du Pôle médical.



**Ca y est ?
Vous vous projetez ?**

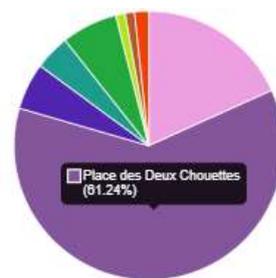
Elle a désormais un nom : ce sera la Place des Deux Chouettes !

Du 12 au 22 Mars, vous avez pu vous exprimer pour choisir son nom sur le site Internet de la commune parmi une sélection de symboles et personnalités d'hier & d'aujourd'hui.

Que vous soyez récent sur la commune ou de ces familles historiques qui ont construit le village, chacun a pu contribuer et voter. Vous avez été nombreux à vous exprimer (*plus de 350 votes*) et la place des Deux Chouettes a été largement plébiscitée !

Les chouettes rappellent une anecdote historique ayant trait à un différend ayant opposé au XV^{ème} siècle l'un des curés de Fleurieux à l'Archevêque de Lyon, Amédée de Talaru. Ce dernier, intransigeant au sujet des droits temporels que lui réservait sa charge, contraignit le curé de Fleurieux, trop pauvre pour pouvoir payer sa redevance de cire, à lui apporter chaque année deux chouettes, pour être quitte de sa dette. La querelle entre ces deux hommes fut assez importante pour qu'un sculpteur sur pierre l'évoque de chaque côté de l'église. **Et effectivement, deux chouettes se trouvent autour de la future place !**

- L'Agora
- Place des Deux Chouettes
- Place Simone Veil
- Place Gisèle Halimi
- Place Samuel Paty
- Place Eugénie Niboyet
- Place Julie-Victoire Daubié
- Place Philomène Magnin



La Médiathèque retrouve ses locaux !



Depuis le 23 mars, notre médiathèque a réintégré ses locaux, rénovés suite à l'incendie du printemps 2020. Les travaux nécessaires à la remise en état ont mis au jour un mur en pierres naturelles et pierres dorées, et les espaces ont été repensés avec un coin lecture dédié ! Emma et l'ensemble des bénévoles vous attendent pour de « Chouettes Lectures » ! A très vite !



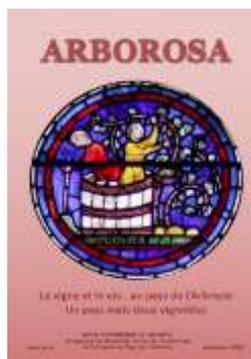
Environnement

Reboisement du parc du Chêne !



Dans la continuité de ce qui a été engagé par la municipalité précédente et suite à la tempête de décembre 2019 qui avait été fatale pour 4 érables, 2 marronniers et un frêne, le parc du chêne a été repeuplé de 9 arbres au cours de ce mois de février 2021. Ce sont donc deux chênes, un érable, un noisetier, un frêne, un Polownia, un peuplier, un prunier et un sophora qui verront nos enfants et petits-enfants grandir ! Ils rejoignent ainsi les 10 arbres plantés en 2019 et le chêne et le tilleul plantés en février 2020.

Arborosa - hors série : la vigne et le vin ...au pays de l'Arbresle



En étudiant toutes les thématiques liées à la vigne et au vin dans notre territoire et, en particulier dans notre commune, dont le cep emblématique figure sur notre blason, en dressant le portrait de personnages pittoresques de notre village, en évoquant la vie familiale et professionnelle des travailleurs du monde viticole, le Groupement de Recherche Active des Associations du Patrimoine du Pays de l'Arbresle a tenu dans cet ouvrage à fournir des éléments de connaissance pour susciter l'envie de visiter notre belle région.

Par-là, il a voulu mieux faire comprendre aux Fleurinois le labeur de ceux qui ont contribué à l'identité de notre village et à sa prospérité.

En vente à la Maison de la Presse, à l'Office du Tourisme et à Super U Culture à L'Arbresle.

Adopter les bons gestes de saison !



En sortie d'hiver et avec l'arrivée du printemps, nous retrouvons le chemin des jardins. Nous vous rappelons que l'écobuage est interdit par arrêté préfectoral : les **déchets verts** sont à déposer [en Déchetterie](#).

Chenilles processionnaires : Ce nuisible est un danger pour vos enfants, animaux et voisins ! C'est le moment et votre responsabilité de les protéger : élimination des cocons, installation de pièges, traitement biologique sont autant de solutions disponibles au fil de la saison. Pour en savoir + : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/La-chenille-processionnaire-du-pin>



Initiatives Inter-générationnelles & Solidaires

Un Conseil Municipal pour les Jeunes !

Le Conseil Municipal du 22 janvier dernier a adopté le règlement intérieur du « futur » CMJ, dont l'objectif est de permettre aux jeunes Fleurinois :

- de participer à la vie de commune, de donner leur avis et influencer sur les projets de la collectivité,
- de définir des projets et de les mettre en œuvre avec un accompagnement adapté,
- de développer des rencontres intergénérationnelles



Notre Conseil Municipal des Jeunes permettra aux jeunes Fleurinois de porter des projets sur les thèmes de l'environnement, la culture, les loisirs et la solidarité mais aussi sur les questions touchant la jeunesse.

Vous retrouverez bientôt, toutes les informations utiles sur le site internet de la mairie pour déposer un dossier de candidature (du 1er au 15 septembre 2021), ensuite la campagne débutera le 25 septembre 2021, pour une durée de 15 jours et les élections auront lieu le samedi 9 octobre 2021.

CCAS, une distribution de paniers garnis réussie !



Chaque année le CCAS (*Centre communal d'action sociale*) organise un banquet pour nos aînés de plus de 70 ans, et cette année, le contexte sanitaire n'a évidemment pas permis d'organiser un tel évènement.

Alors, ni une ni deux, les organisateurs et bénévoles (*plus d'une quinzaine, merci à chacun !*) se sont adaptés et ont préparé et distribué des paniers garnis de produits locaux !



Ce sont ainsi plus de 150 paniers garnis qui ont pu être retirés à la Salle Gaston Braquet, et nos aînés ont apprécié la qualité des produits autant que le soutien à nos producteurs locaux !

Le projet de Jardins Partagés prend vie !



La Commune s'est récemment portée acquéreur d'un terrain en toute proximité du Cimetière, les réflexions et travaux de nos futurs jardins partagés vont donc pouvoir commencer : si vous souhaitez y contribuer (*création d'une association, définition des aménagements, des règles de vie, des horaires etc...*), vous pouvez vous faire connaître en Mairie.



Informations utiles

Un PanneauPocket pour la CCPA ! :

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle arrive sur l'application « PanneauPocket ». Un moyen simple et rapide d'être informé des actualités de notre territoire de proximité. Pour la mettre en favoris, téléchargez l'application sur votre smartphone ou votre tablette et abonnez-vous à la « CC du Pays de L'Arbresle » :



Vaccination Covid :



Pour vous faire vacciner au Centre de l'Arbresle (*salle Claude Terrasse*), il est indispensable d'avoir consulté votre médecin traitant pour établir avec lui un certificat d'éligibilité avant toute prise de rendez-vous.

Ensuite, pour prendre rendez-vous, deux solutions s'offrent à vous : sur [Doctolib](#) ou en passant par la plateforme téléphonique au 04 23 10 10 10, ouverte du lundi au samedi de 8h à 18h.

Point Information Jeunesse du pays de l'Arbresle : ECHANGER, S'INFORMER, DECOUVRIR !



Le PIJ (*Point d'information Jeunesse*) est ouvert à tous les jeunes, collégiens, étudiants, demandeurs d'emploi pour les informer sur l'emploi, les métiers, la vie quotidienne, la santé, le logement, les loisirs.... Il offre un accueil anonyme, personnalisé et gratuit.

Vous recherchez un stage ou un un job ? Vous avez besoin de rédiger une lettre de motivation ou un CV ? ou vous avez besoin de renseignements sur l'accès au logement ? **Plus d'hésitation, les animateurs du PIJ vous attendent pour vous aider et vous guider !**

Ouvert de 14h à 17h du Lundi au Vendredi & le Mercredi matin de 10h30 à 12h30 (Place Pierre-Marie Durand à L'Arbresle - 04.74.72.02.19 - <mailto:pj@paysdelarbresle.fr> - <https://www.facebook.com/pij.ccpa/>)